



HAL
open science

Observations au sujet de la dissertation sur deux rocs branlants du Nontronais par M. Charles des Moulins

Alexis (vicomte De) Gourgues

► To cite this version:

Alexis (vicomte De) Gourgues. Observations au sujet de la dissertation sur deux rocs branlants du Nontronais par M. Charles des Moulins. Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 1850, pp.24. halshs-00797427

HAL Id: halshs-00797427

<https://shs.hal.science/halshs-00797427>

Submitted on 6 Mar 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1850

0.50

OBSERVATIONS

AU SUJET DE LA

DISSERTATION SUR DEUX ROCS BRANLANTS DU NONTRONNAIS

Par M. CHARLES DES MOULINS,

Inserée dans le 3^e Numéro des Actes de l'Académie pour l'année 1849.

Par M. ALEXIS DE GOURGUES.

(3 avril 1850.)

22	6
CP.Br.6521	



Fonds E. CARTAILHAG

BORDEAUX,

CHEZ HENRY FAYE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

Rue Sainte-Catherine, 139

1850

33.

OBSERVATIONS

AU SUJET DE LA

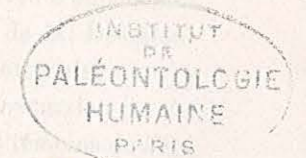
DISSERTATION SUR DEUX ROCS BRANLANTS DU NONTRONNAIS

Par M. CHARLES DES MOULINS,

Inserée dans le 3^e Numéro des Actes de l'Académie pour l'année 1849;

Par M. ALEXIS DE GOURGUES.

(3 avril 1850.)



BORDEAUX,

CHEZ HENRY FAYE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,
Rue Sainte-Catherine, 139,

1850

OBSERVATIONS

AU SUJET DE LA

DISSERTATION SUR DEUX ROCS BRANLANTS DU NONTRONNAIS

Par M. CHARLES DESMOULINS,

Inserée dans le 3^e numéro des Actes de l'Académie pour l'année 1849.

(3 avril 1850.)

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai reçu, pendant que j'étais à Paris, le 3^e numéro des *Actes de l'Académie*; j'y ai lu avec d'autant plus d'intérêt la remarquable dissertation de M. Des Moulins, sur deux rocs branlants du Nontronnais, que j'y retrouvais un souvenir fidèle d'une excursion joyeusement faite à ces deux impassibles témoins de l'âge cyclopéen de notre pays. Étranger aux usages intérieurs de l'Académie, j'ignore si lorsque le travail d'un collègue a reçu les honneurs de l'impression, cette insertion n'équivaut pas à une approbation solennelle, et s'il est dès-lors convenable à un corres-

pendant d'adresser des observations contraires. A tout événement, je vous envoie quelques pages sur ce sujet : elles auront le sort que le règlement ordonnera.

Des opinions diverses ont été émises à l'égard des pierres branlantes : les uns y voient un phénomène naturel, d'autres un monument.

M. de Caumont avait dit : « Les pierres branlantes paraissent ordinairement naturelles, mais il est possible que souvent l'art ait diminué la base sur laquelle elles reposent, afin de les rendre susceptibles d'être facilement bercées. » (*Cours d'Antiq. mon.*, t. 1. p. 71.)

M. Des Moulins a voulu développer et prouver, par des raisons géologiques, ce principe émis, mais émis sous une forme dubitative seulement, par un des maîtres de la science archéologique. En hasardant un avis contraire, je ne me dissimule pas tout mon désavantage et l'infériorité de ma position; je sens aussi toute la force que présente une déduction logique qui repose sur des connaissances profondes à la fois en histoire naturelle et en archéologie; mais tout en ne disconvenant pas qu'une commune lumière sur un même objet est une très-sûre investigation, je pense aussi que quand il s'agit d'un monument, l'antiquaire ne doit pas trop s'effrayer parce qu'il n'a qu'une arme à la main pour se défendre, et que la voix des archéologues purs, que notre collègue a recueillie, en la comptant peut-être un peu légèrement, pourrait encore avoir quelque autorité parmi nous.

M. Des Moulins raisonne ainsi :

Le fait de l'oscillation peut être naturel;

Il est impossible de prouver l'intervention de la main des hommes dans sa mise en action;

Donc, il faut adopter l'explication la plus probable, c'est-à-dire la cause naturelle;

Mais il est très-rationnel de penser que les anciens habitants de la Gaule aient voulu profiter de ce fait naturel, et qu'ils ont fait passer les pierres branlantes au rang de monuments.

Suivons chacune de ces propositions.

Le fait de l'oscillation peut être naturel.

La preuve en est, d'après M. Des Moulins, dans la nature géologique des pierres branlantes, et il cite l'opinion de plusieurs savants à cet égard. Il se livre à une discussion approfondie sur la question de savoir si les blocs nontronais sont erratiques ou s'ils sont en place, et établit que ce sont des granites en boule, ou des tranches de granites en boule, qui formaient des noyaux plus durs dans la masse granitique dont les parties moins tenaces se sont désagrégées et ont passé à l'état d'arène.

Cette conclusion n'est, je pense, sujette à aucune difficulté, après avoir été élaborée d'une manière aussi lumineuse; mais je n'y vois encore qu'une question d'histoire naturelle, et cette solution ne me paraît pas avoir jusqu'ici une immédiate importance; car, dans un des deux systèmes, celui où un courant diluvial eût entraîné les blocs, — comme dans le second, celui où le courant, se précipitant à travers la masse, n'aurait entraîné que les parties molles, et aurait formé le vide entre les noyaux les plus durs, — on conçoit

également que l'oscillation puisse accidentellement être produite. Un roc en tombant demeure en équilibre, un pivot subsiste entre deux rocs par la disparition de toute la zone intermédiaire : l'un de ces faits n'est ni plus ni moins *possible* que l'autre, et il y a et il y aura toujours des exemples de ce que l'on appelle vulgairement des merveilles de la nature.

Mais MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont vont au-delà, et ils allèguent l'existence reconnue du fait naturel de l'oscillation.

« Les plateaux à granite porphyroïde sont parsemés d'énormes blocs, tantôt épars, tantôt accumulés : quelques-uns d'entr'eux, placés à équilibre instable, peuvent osciller par la plus prochaine percussion ; ils produisent alors ces rochers tremblants qui sont constamment un objet de curiosité pour les voyageurs. » (*Explication de la carte géologique de France.*)

M. Raulin, résumant ces divers documents dans la géologie de *Patria*, écrit : « Le terrain granitique se désagrège facilement à la surface, en donnant des blocs arrondis, souvent tremblants. »

Or, je le demande, à la manière dont ces messieurs parlent, qui ne croirait que le phénomène dont ils donnent l'explication par la décomposition des granites, se rencontre aujourd'hui fréquemment dans ces régions où le granite est en continuelle décomposition ? Ici, « ce sont des masses qui sont constamment un objet de curiosité pour les voyageurs ; » plus loin, « des blocs souvent tremblants. » Et cependant, si l'on compte les rocs branlants, dans des terrains graniti-

ques comme le Nontronais, combien en trouve-t-on ? M. Des Moulins en a fait l'appel, et sa revue a eu pour effet de *désosciller* tous ces rocs que le bon M. de Taillefer, dans sa confiante croyance, avait mis en ligne pour venir en aide à son respect pour les roches druidiques. Si donc la géologie parle de rocs *souvent* tremblants, tandis que les blocs qui nous occupent sont extrêmement rares, que conclure ? qu'il s'agit peut-être ici de deux objets différents, qu'il n'y a pas identité ; et il semblerait en effet exister une différence sensible : la géologie fait mention d'un équilibre *instable et tremblant*, c'est-à-dire sans doute irrégulier, indéterminé ; et ceci est toute autre chose que l'équilibre fixe, dont l'abaissement et l'élévation ne sort jamais de la même direction, qui est la condition des monuments nontronais.

Mais il y a plus. Dans le cas où les rocs tremblants des géologues seraient identiquement les mêmes que les nôtres, il en résulterait que les savants ci-dessus nommés ont donné comme phénomène naturel le fait précisément en litige. Ils auraient tranché la question par la question. Il y a des rocs qui oscillent dans le terrain granitique, auraient-ils dit ; donc, les boules de granite peuvent osciller naturellement. Or, pour que ce raisonnement eût de la force, il faudrait qu'ils pussent présenter des faits d'équilibre, de géologie pure, en dehors de toute prétention archéologique ; et alors, remontant des uns aux autres, ils établiraient victorieusement une commune origine. Mais ce n'est pas ainsi qu'ils ont agi, et dès-lors, jusqu'à ce que ces faits décisifs aient été préalablement éclaircis, on ne peut, sur

l'assertion équivoque d'un exposé scientifique, poser en principe : que les terrains granitiques présentent des rocs *naturellement* tremblants. Dès-lors, on ne peut accepter cette proposition de M. Des Moulins : Le fait de l'oscillation peut être naturel; donc, il faut adopter l'explication la plus probable de l'oscillation des rocs nontronnais, c'est-à-dire la cause naturelle.

L'autre proposition de M. Des Moulins est celle-ci : « Il est impossible de prouver l'intervention de la main » de l'homme dans la mise en action. »

Il ne s'agit pas sans doute ici de textes historiques, et cependant, quoiqu'on ne pût rien conclure de ce défaut de preuves à un âge aussi reculé, je dois rappeler une note insérée à la page 71 du *Cours d'antiquités monumentales* de M. de Caumont :

« Il est à remarquer que Pline, dans son livre 2, » sect. 98, et Ptolémée dans son livre 3, chap. 3, font » mention de pierres énormes que l'on mettait facile- » ment en mouvement, mais qu'aucune force ne pou- » vait déplacer. »

Mais le fait de l'intervention de l'homme a une garantie plus forte que l'opinion des écrivains. Le meilleur témoignage pour une œuvre matérielle, c'est cette œuvre elle-même, les signes qu'elle porte et l'impression que son aspect produit chez tous, d'une façon presque irrésistible.

Pour première preuve de l'intervention du bras de l'homme sur nos deux rocs, je mets l'affirmation de M. Des Moulins : qu'il est très-rationnel de penser que les anciens habitants de la Gaule ont fait passer les roches branlantes à l'état de monuments. Quelle né-

cessité, en partant de son origine naturelle, l'a fait arriver là? Et comment, dans cette étrange collaboration, préciser le point de partage, celui où la nature a fini, celui où l'homme a commencé? Si la nature a fait l'oscillation, l'homme n'a rien fait; si c'est l'homme qui a fait l'oscillation, la nature n'a rien fait; mais dès lors que M. Des Moulins donne arbitrairement une place à l'homme dans ce travail, c'est qu'il reconnaît que la nature seule n'aurait pu l'amener à l'état où nous le voyons.

Il y aura toujours, en effet, un intervalle profond et caractérisé entre l'œuvre d'une puissance aveugle et l'œuvre de l'homme. Le signe de la distinction, ce n'est pas l'intelligence, mais, avant tout, la liberté du travail; et si grossier que soit un ouvrage, ce signe ne saurait échapper à un œil attentif. La nature dépose, l'homme dispose; la nature a ses lois fatales, l'homme suit la loi mobile de sa volonté, qui contredit quand il lui plaît les lois de la nature.

Observons ce roc de Saint-Estèphe, qui domine ce qui l'entoure, comme Calypso ses nymphes, dit M. Des Moulins. Est-il dans la même condition que ces boules de granite qui sont à ses pieds?

Tous, pêle-mêle et inégalement inclinés, descendent encore le courant qui les a jadis entraînés ou les a mis à nu; seul il contredit cette loi commune. Dressé en ligne verticale, il est debout sur un plateau horizontal qui sort à peine du sol.

M. Jouannet, qui est incertain aussi sur le point de savoir « si cette masse arrondie se sera détachée de la hauteur voisine, aura roulé sur la place où nous la

voyons, et s'y sera fixée sur son centre de gravité, ou s'il faut faire honneur aux Gaulois de ce singulier équilibre, » décrit ainsi l'aspect qu'il présente :

« La nuit me surprit au milieu des débris que j'étudiais; et déjà la lune s'était levée derrière les bois, lorsqu'au retour je jetai un dernier regard le long du ravin qu'elle éclairait. En ce moment, le rocher druidique, considéré sous cette pâle lumière, semblait un énorme fantôme, immobile et *comme planant au-dessus d'un peuple d'ombres*. La solitude où je me trouvais, l'absolu silence qui m'environnait, l'horreur secrète dont, en pareil cas, on est involontairement saisi, me disposaient aux illusions. Cette mer de rochers grisâtres qui se déroulait devant moi; leurs formes plus bizarres sous une clarté douteuse; leurs ombres plus longues, moins décidées; enfin au fond, dans le lointain, le noir étang au milieu duquel blanchissait l'image tremblante de la lune, tout contribuait à répandre sur cette scène muette et déserte, je ne sais quoi de fantastique et pour ainsi dire d'étranger à notre monde. »

Le roc de la Francherie n'a pas ce témoignage irrécusable d'une main d'homme, qui consiste dans l'opposition du plan perpendiculaire au plan horizontal; mais à un mètre au-dessus du sol, il présente une longue table horizontale, et à ses pieds sont divers petits blocs. Tel qu'il est, il a l'aspect d'un véritable Dolmen. Or, si l'on ne conteste pas la superposition, par la main des hommes, des tables des Dolmens, pourquoi contesterait-on celle de la Francherie parce qu'elle a le privilège d'être en granite?

Au reste il y a, je crois, à déduire de la forme des pierres branlantes, une conséquence dans la question qui nous occupe. Si ces pierres diffèrent toutes de configuration et d'assiette, et ont ce trait de ressemblance qu'elles sont toutes entre elles dans une incessante irrégularité de formes, la présomption serait, il me semble, en faveur de l'hypothèse de M. Des Moulins; car les granites ne se désagrègent pas suivant une loi fixe, comme est celle qui règle la cristallisation, et cette désagrégation s'accomplissant selon des circonstances qui varient selon le gisement des blocs, autant de blocs, autant de poses diverses pour le pivot d'oscillation.

Si, au contraire, nous rencontrons répétition, je ne dis pas d'une même forme, mais répétition dans une variété de formes; — et si dans une même variété nous trouvons une œuvre où le travail est incertain, à côté d'une autre œuvre où le travail de l'homme n'est pas douteux, — nous pourrions tenir pour la conclusion contraire.

Maintenant, il faudrait avoir sous les yeux la figure de toutes les pierres branlantes connues, et c'est ce que je ne puis fournir; mais j'essayerai d'y suppléer, en réunissant dans une série de planches tout ce que j'ai pu me procurer à cet égard.

Voici la liste des pierres branlantes qui me sont connues; je ne donnerai que la description pour celles qui n'étaient point représentées dans l'ouvrage où je les ai recueillies.

EN FRANCE.

Pyrénées-Orientales, dans le massif du Canigou.

« Dans le terroir de Custoja (Custodia), situé sur la partie française de la crête des Pyrénées, est une pierre branlante, nommée *Probadones* (épreuve des femmes).

» Au sommet de la grande vallée du Tech, à l'entrée du haut plateau dit *Pla Guilhen*, qui relie le Canigou aux Pyrénées, on trouve une autre pierre divinatoire dont le jeu est dérangé.

» Au pied de la tour moresque del Batera, est une pierre branlante près de la ferme del Corona. Roland fut, dit-on, enterré près de cette ferme. Un dolmen ruiné est nommé la *Caxa de Roland*. La *Coba de las Encantadas* (grotte des fées) est près du village de Senlis. »

(Communication d'une lettre, malheureusement sans description et sans figures, de M. Jaubert de Passa, correspondant du Comité des Arts et Monuments, insérée dans le *Bulletin archéologique*, 3^e numéro, 1847, p. 225.)

Département du Finistère.

Pierre vacillante de Trégunc, à une lieue de Concarneau.

Elle a 11 pieds dans sa plus grande longueur et 8 pieds d'épaisseur. C'est par une protubérance en cône renversé qui se voit par-dessous, qu'elle repose sur la

saillie d'une roche presque à fleur de terre, et elle s'y tient en équilibre.

Département des Côtes-du-Nord.

Pierre vacillante de Perros-Guyrech. (Planche 1^{re}, fig. n^o 3.)

Le sol est parsemé de gros blocs granitiques naturellement ovales et posés à nu sur la bruyère, ce qui semble indiquer un *carneilloux* ou cimetière celtique.

Cette pierre vacillante est la plus volumineuse que nous ayons vue en France; elle a 40 pieds de longueur sur 20 pieds d'épaisseur. Ce bloc granitique est brut, mais naturellement aplati en dessus, et à sa surface supérieure on observe une sorte de rigole, qui semble avoir été taillée de main d'homme.

À la face inférieure on voit un gros mamelon formant une forte saillie, et c'est sur la pointe de ce cône renversé que la pierre repose en équilibre sur une pierre encore plus grosse qu'elle. (*Antiquités de la Bretagne*, par M. de Fréminville.)

Département de la Manche.

Il existe une pierre branlante à Lithaire, à deux lieues du bourg de la Haye du Puits.

Les communes de Bretteville et de Fermanville, arrondissement de Cherbourg, en renfermaient deux autres qui ont été détruites, il y a vingt-cinq ou trente ans. D'après la description qu'en a donnée M. de Gerville, celle de Fermanville offrait un volume d'environ

100 pieds cubes. Voici les détails qui nous ont été conservés sur ces trois monuments :

« *Logans.*— Les travaux de Cherbourg ont aussi causé la destruction de deux pierres mobiles ou Logans, l'une à Bretteville en Saire, l'autre à Fermanville. Cette dernière, qui existait encore il y a vingt ans, offrait un volume d'au moins 100 pieds cubes, et était néanmoins facile à mettre en mouvement, tant son équilibre était parfait. On la nommait la Meule, et elle était placée au bord de la mer, dans un lieu appelé le Pleinsablon.

» Je ne connais qu'un Logan dans le département, situé sur la montagne de Lithaire, dans la direction nord-est. J'en ai trouvé un autre sur les limites de l'arrondissement de Mortain, dans le bois de Gast, qui touche à la commune de Montjoie : on peut y voir d'énormes modèles de différents monuments druidiques, mais le département du Calvados a droit de les revendiquer. »

(Extrait d'une *Notice sur les monuments druidiques du département de la Manche*, par M. de Gerville, insérée dans les *Archives de la Normandie*, publiées par Louis Du Bois; Caen, Mancel, 1824; in-8°, t. 1^{er}, p. 159 et 160.)

Département de la Dordogne.

Les rocs de Saint-Estèphe et de la Francherie (Pl. I, n° 1 et 4.) (M. Jouannet; *Annuaire de la Dordogne*. — M. Des Moulins; *Actes de l'Académie de Bordeaux*, 1849.)

EN ANGLETERRE.

Comté de Lancastre.

Rocs de Warton. (V. Planche IV, n° 2.)

A quelque distance du château de Warton, on remarque trois rocs branlants rangés en ligne droite, près d'une rivière, dans la direction du nord au sud; ils sont séparés l'un de l'autre par une distance égale de 40 pieds.

La pierre du milieu est la plus grande; elle a 8 pieds de haut et 30 pieds de circonférence.

A quelque distance, il existe une autre rangée semblable.

Quand l'une de ces pierres est poussée violemment, *it reverberates for a considerable time, and beating upon the rock with its haunches, lends forth a deep and hollow sound, which may be heard at a great distance* (*Archæologia*, t. IX, p. 217.)

Comté d'York.

1° Rocs de Brinham. (V. Planches 2 et 3.)

« Merveilleux assemblage, est-il dit, de blocs répandus en groupe sur des landes, dans un espace d'environ 40 acres. » Les rocs branlants (*rocking stones*) sont mêlés dans cette description avec des rocs d'une forme très-remarquable; mais quelque curieux que soient ceux-ci, je les passe sous silence pour ne pas sortir de notre principal sujet.

Le Mémoire donne deux figures du n° 2; l'une pour le montrer dans son développement, l'autre pour le faire paraître dans sa position en face d'un roc auquel on donne le nom de *Rock-idol*. Ce *Rock-idol* porte des traces de travail en plusieurs endroits, principalement à sa base, où le côté *C* est carré. *A* *Rock-idol*, *B* le *Rocking-stone*. Fig. 1. *A* le *Rocking-stone*. Fig. 2.

N° 1, pl. III. Longueur, 6 pieds sur 4 de large. Il est placé auprès d'un massif de rochers sous lequel est ouvert un passage; de chaque côté de ce passage est un trou d'environ 3 pieds de diamètre, auquel est donné le nom de *Rock-bason*. A l'entrée de ce passage est une petite plateforme qui paraît avoir été travaillée de main d'homme.

A le roc branlant.

N° 1, pl. II. Longueur 18 pieds, hauteur 6 pieds, largeur 4.

La base paraît travaillée de manière à former les deux saillies sur lesquelles il se meut. *The bottom of which evidently appears to have been cut away to form two knobs, on which it rests and moves with great ease.*

N° 2, pl. III. Groupe extraordinaire au sommet duquel sont trois rocs branlants.

A. B. C. Le plus grand, celui du milieu, repose sur une sorte de piédestal. En examinant le roc *B*, il paraît qu'on a taillé une petite saillie à la base pour procurer l'oscillation; *it appeared to have been shaped to a small knob at the bottom, to give it motion, though my guide, who was 70 years old, assured me that stone had never been known to rock; however, upon my making*

a trial round him when I came to the middle of one side, y found it moved with great ease.

L'auteur ajoute que la construction de cette pierre branlante (*equipoized stone*) est la plus extraordinaire qu'il ait jamais rencontrée.

M. Toland, dans un Mémoire imprimé au tome VI, expose que, dans ces rocs de Brinham, la motion est procurée par une saillie de la pierre supérieure, qui entre dans une cavité pratiquée dans la pierre inférieure. *And it was discovered then that its motion was performed by a yolk exuberant in the middle of the under surface of the upper stone, which was inserted in a cavity in the surface of the lower stone.*

Most of those that I have examined have had their bottoms slopped off, some towards the centre of the stone, others had three sides slopped and some only two; by this artful contrivance, the stones could only be put in motion from some particular parts.

2° Le roc sur la butte Golcar près Halifax. (Voy. pl. I, n° 2.) (*Cours d'antiquités monumentales*; par M. de Caumont, p. 72.)

Comté de Derby.

Roc appelé *Robin-hood-mark*, on *Ashower common*. (Voir planche IV, fig. n° 1.)

Les pierres supérieures *A* et *B* ont été taillées de manière à s'ajuster avec les deux pierres *C* et *D* sur

lesquelles elles reposent, et la cohésion entre elles est telle, que la pierre de dessous se meut avec la pierre supérieure, *and so artfully contrived that the lower stone moves with the upper stone*. La circonférence est d'environ 26 pieds. (*Archeologia*, t. IX.)

Le tableau, bien incomplet sans doute que je viens de présenter, offre cependant assez d'objets de comparaison pour que l'on puisse établir l'observation suivante :

La forme des pierres branlantes n'est pas toute dissemblable.

Il existe entre elles plusieurs variétés pour la superposition de la pierre supérieure; mais les mêmes variétés se trouvent quelquefois reproduites en des lieux différents.

Si certaines pierres branlantes sont sans aucun signe de travail extérieur, il y en a d'analogues où l'intervention de l'homme est évidente.

Ainsi, pour la forme la plus naturelle, celle où un bloc debout repose sur sa base la plus large, on la retrouve à Saint-Estèphe, à Warton, au comté de Lancastre, à Brinham au comté d'York. (Fig. n° 1, pl. I; fig. n° 2, pl. IV.)

Les blocs de Warton ne paraissent pas moins que celui de Saint-Estèphe dans leur rudesse primitive; mais la circonstance d'être au nombre de trois, et d'être distants les uns des autres à d'égales distances, ne permet pas d'attribuer leur érection à l'effet du hasard.

La forme où le bloc supérieur repose sur sa base la plus étroite, se retrouve à Trégunc et à Perros-Guyrech, en Bretagne; à Brinham, dans le Yorkshire, n° 3, pl. I; n° 1, 2, pl. II; n° 1, 2, pl. III.

Les deux pierres bretonnes sont sans travail apparent pour favoriser le mouvement d'oscillation; ce travail est tel, au contraire, dans les pierres de Brinham, que l'archéologue anglais l'a observé et l'a décrit.

Rien, dans les figures que j'ai pu recueillir, ne présente d'identité avec la pierre de la Francherie: le nombre en est trop restreint pour rien en conclure. Cependant, on ne peut s'empêcher de noter deux points essentiels: le premier, c'est l'extrême ressemblance de la forme de ce monument avec celle des dolmens; le deuxième, c'est que le bloc sur lequel la table oscillante est posée, est séparé en deux morceaux encore juxtaposés; en sorte qu'il est manifeste que le partage a eu lieu postérieurement à sa mise en place, et probablement par écrasement sous l'énorme pesanteur du fardeau qu'il avait à supporter. Cette dernière circonstance qui, observée avec le plus grand soin sur les lieux, m'avait alors fait abandonner l'idée de reconnaître dans l'équilibre de la Francherie un équilibre posé de main d'homme, me fait incliner maintenant de nouveau, à défaut d'autres objets de comparaison, à ne voir ici peut-être qu'un dolmen primitif, avec accident postérieur d'oscillation. La prodigieuse hardiesse avec laquelle les pierres branlantes sont suspendues, témoigne suffisamment que la main de l'homme ne cherchait pas alors en tâtonnant quelque hasard heureux.

Rien d'analogue aussi à la pierre Golcar, ni surtout à la pierre du comté de Derby; celle-ci annonce une époque bien plus nouvelle pour son érection; elle appartient sans doute au temps où la pensée de l'art se substitue dans l'esprit de l'homme à la pensée de la force; et l'on doit se rappeler que les conciles, et notamment ceux d'Arles en 452, de Tours en 567, de Nantes en 700, tonnaient contre l'idolâtrie des pierres, encore subsistante à cette époque toute moderne.

Quoi qu'il en soit, au reste, de ces *Rocking-stones*, qui malheureusement n'ont pas été observées et décrites avec le soin et le talent qui ont été consacrés à l'explication des deux rocs branlants du Nontronais, on ne peut s'empêcher de reconnaître, par leur rapprochement, que ce sont les membres épars d'une même famille; et comme l'homme a été auteur des premiers signes de motilité dans certaines de ces pierres, incontestablement, comme la pierre de Derby, les pierres de Brinham, n° 2, p. 3, on doit en déduire qu'il en est auteur également pour toutes les autres.

Et maintenant, je pose cette question : Pourquoi faire intervenir la nature, les hasards géologiques, dans la composition de ces monuments primitifs? Pense-t-on que les hommes avaient besoin de rechercher un accident fortuit, comme un heureux secours pour suppléer à leur insuffisance et parvenir à une œuvre que seuls ils n'auraient pu entreprendre? Mais l'érection des menhirs, la superposition des tables de dolmen, souvent d'un poids et d'une dimension égaux à ces boules de granite oscillantes, sont un témoignage de la puissance qu'a l'homme, sans l'assistance de la

nature, pour gouverner et mettre en place les masses les plus lourdes. Sans attribuer aux tribus celtiques une industrie mécanique bien avancée, on pouvait, par le moyen très-simple de plans successifs formés avec des pièces de bois ou de la terre, élever graduellement. On arrivait péniblement, lentement, il est vrai, mais d'une manière certaine; puis, les pièces de bois retirées ou consumées par le feu, on abandonnait les blocs dans une condition éprouvée préalablement au dégagement complet des supports. A cette époque, les chefs avaient à leur libre disposition une puissance qui ne différait de celle dont nous ordonnons, que par sa forme extérieure : pour eux, c'était le temps et la vie des esclaves; pour nous, c'est l'argent, laconique expression de l'élément antique; et, après tout, si nous l'avons largement et fastueusement dépensé pour ériger à Paris le vieil obélisque de Louqsor, cette lourde masse avait été tout aussi bien dressée dans son temps, avec la simplicité de l'ignorance.

D'ailleurs, à l'origine des sociétés, la force est là : orgueil et supériorité entre les hommes; et ceci est une loi de nécessité qui pèse sur tous comme condition de l'établissement de la nouvelle colonie au milieu d'une nature si peu faite encore pour la recevoir. La Bible parle des géants, comme la fable raconte les Titans et les Cyclopes; tout est obstacle, tout est monstre autour de l'homme. Les premiers héros sont ceux qui brisent, qui écrasent, qui domptent. Fait à ces luttes furieuses, l'homme pouvait s'en prendre aux rocs comme à tout ce que son ardent instinct le poussait à terrasser; son bras soumettait la nature inanimée,

*il faudrait ajouter
et la persévérance*

habitué qu'il était à soumettre les natures féroces et rugissantes; et ce ne fut qu'après ce long règne d'Hercule qu'Orphée parut sur la terre, et amena les arts avec lui.

J'ajoute cette dernière considération : si l'homme a eu un but dans la création, ou dans le perfectionnement de l'oscillation de certaines roches, il a dû tout faire, il n'a dû rien emprunter à la nature; car, quel pouvait être son but? un but frivole, d'agrément, de singularité, pour avoir quelque chose comme un *cassonousillou*, telle qu'est la condition actuelle du monument? Assurément on ne peut le penser. Les premiers hommes apportaient une autre gravité dans les actes de leur vie; leurs œuvres avaient une solennelle destination, et la pensée religieuse est toujours celle qui précède à l'origine des civilisations.

Or, s'il y a un but religieux, si la pierre est ici une chose sacrée, pourquoi cette faculté de mouvement donnée à une pierre naturellement immobile? En opérant une transformation, en faisant passer une chose inerte en être animé, on donnait ainsi à la pierre la faculté d'avoir un sens, d'exprimer une volonté; et cette nouvelle nature, qui n'était ni celle de la pierre, ni celle de l'homme, devenait quelque chose d'inconnu, enveloppé d'un profond mystère. Le roc se transfigurait en une tête prophétique, que l'oracle, consulté, ébranlait pour faire connaître sa réponse; et le prestige, agrandi par les illusions d'une scène nocturne, donnait foi dans le dieu et dans sa parole sacrée.

Or, le peuple se serait-il courbé tremblant devant une manifestation divine, si la cause même de cette

foi n'eût pas été née sous les voiles ténébreux qui enveloppaient jadis le culte dans les religions païennes, et qui ne se levaient que pour un petit nombre d'initiés?

Si ces hommes, les yeux encore troublés de la sainte horreur du mystère, et repassant dans leur esprit les augustes ébranlements qui faisaient leur joie ou leur douleur, eussent, en s'en retournant, aperçu, à travers leurs bruyères, des granites en boule suffisamment désagrégés pour se livrer à leur tremblement, qui se permettaient à la lumière du soleil de branler la tête à l'instar de leur dieu, qu'auraient-ils pensé? Évidemment, quelque simples qu'on les suppose, ils auraient comparé, ils auraient compris, ils auraient abandonné l'oracle.

Donc, si les pierres branlantes sont considérées comme un monument religieux (et ce nombre trinitaire, auquel a été porté le monument de Warton, et celui de Brinham, n° 2, pl. III, est une forte induction à cet égard), elles ne peuvent pas être le perfectionnement d'une œuvre naturelle; il faut qu'elles aient un caractère à soi, en dehors et au-dessus de l'intelligence commune. C'est à cette seule condition que la roche druidique pouvait s'attribuer ce caractère qu'Horace se donne dans son langage inspiré :

Non usitatâ, nec tenui ferar
Pennâ biformis, per liquidum æthera
Vates!....

(ODE XVII.)

En résumé :

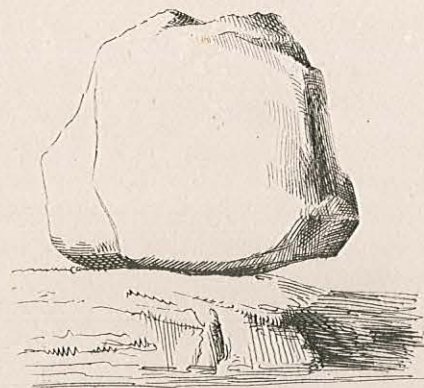
M. Des Moulins a allégué que, conformément à certaines lois géologiques, et selon l'opinion de plusieurs savants, il y avait des oscillations naturelles. J'ai répondu que le fait ne me paraissait pas justifié.

Il admet, dans l'érection des pierres branlantes, l'intervention de l'homme, mais à la suite d'un accident géologique.

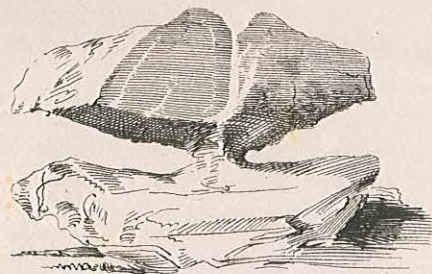
Je demande pour l'homme seul, la pensée et le fardeau de ces monuments.

J'ai apporté à l'appui quelques raisons; la meilleure pour moi, c'est encore que la tradition est là. Après avoir souri de la crainte respectueuse avec laquelle on parlait, il y a quelques années encore, de ces pierres redoutables, on s'est mis à dissertar, on est arrivé.... au doute. Mieux vaut s'en tenir à l'idée qui dormait doucement dans l'esprit de ces bons et vrais antiquaires du temps passé.

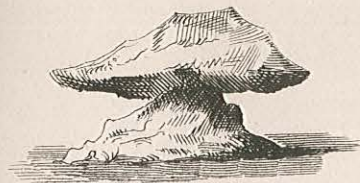
N° 1.



N° 3



N° 2



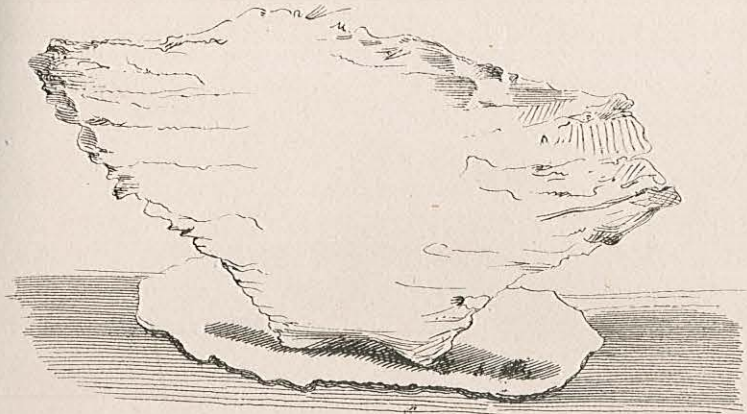
N° 4



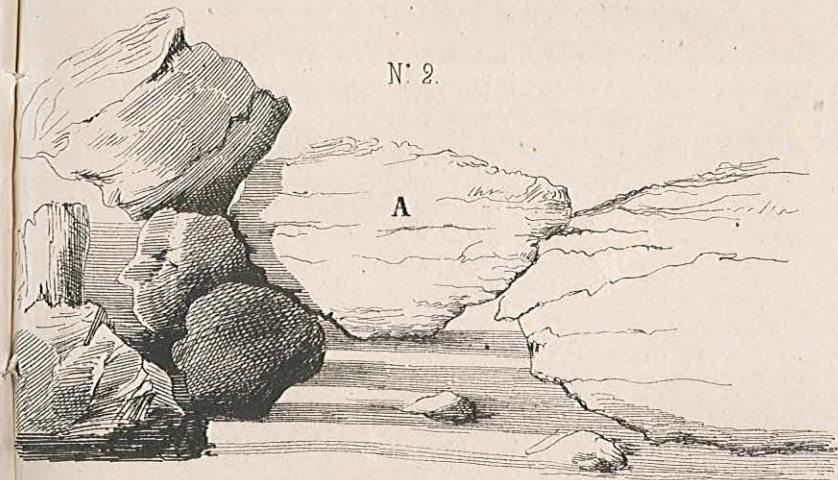
Lith. H. Faye Boré

N° 1. Roc branlant de S^t Estephe - N° 4. Roc branlant de la Francherie (Dordogne)

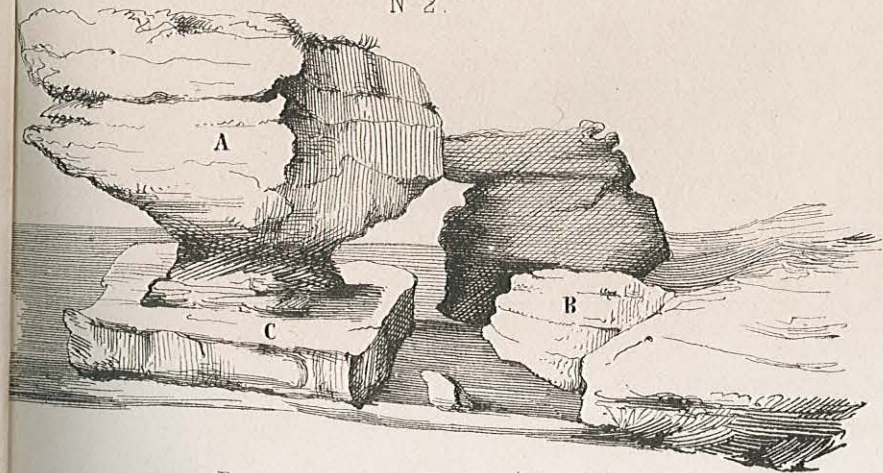
N° 3. Roc branlant de Perros Guyrech. (Côtes du Nord) - N° 2. Roc branlant sur la butte Golcar. (Yorkshire)



N° 2.



N° 2. bis



N° 1.

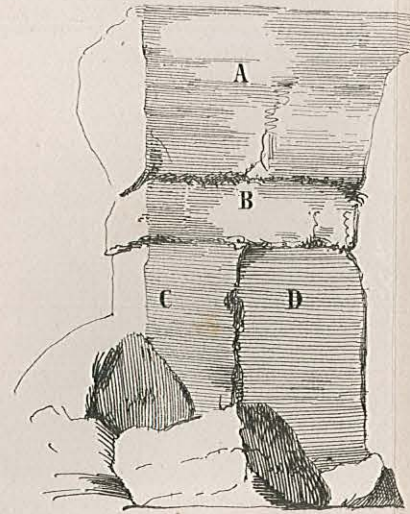


N° 2.

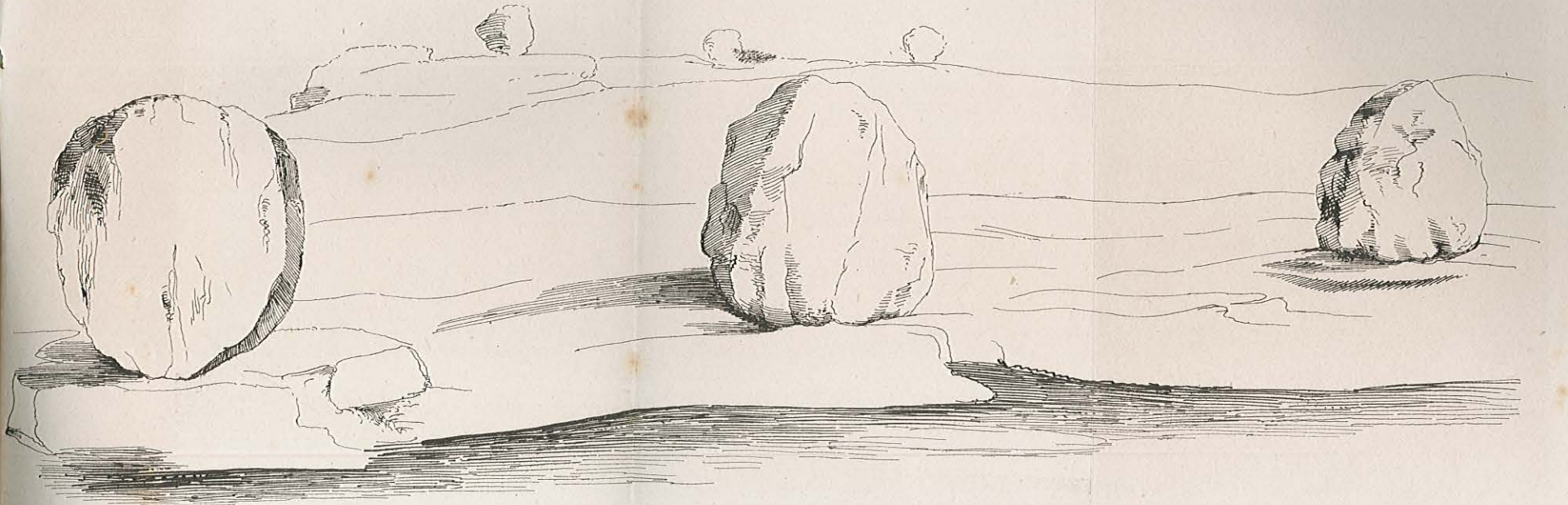


Rocs branlants près de Brinham. (Yorkshire)

N° 1.



N° 2.



N° 1. Roc branlant Robin Hood Mark, (Derbyshire)

N° 2. Rocs branlants de Warton (Lancastreshire)